



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 5 Juillet 2019

### MAIRIE DE TROMBORN

Nombre de conseillers :

En exercice : 11  
Présents : 08  
Votants : 11

Date de convocation

28 juin 2019

Date d'affichage

9 juillet 2019

*L'an deux mil dix-neuf, le cinq juillet à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la  
présidence de Monsieur CONTELLY Gabriel, Maire.*

Présents : **CONTELLY** Gabriel, **MESENBOURG** Audrey, **RYDZIO** Raphaël, **SCHNEIDER** Serge, **KNORST** Anne Marie, **GAUER** Jean Paul, **BANAS** Edmond, **JUNGER** Jean Michel

Absents : **DOMINELLI** Maurice (Absent excusé – procuration à Audrey MESENBOURG), **BERNARD** Alain (Absent excusé – procuration à Edmond BANAS), **LEONARD** Jacqueline (Absente excusée – procuration à Jean-Michel JUNGER)

Mme MESENBOURG Audrey a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

#### Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Réunion du 5 avril 2019 : Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance en date du 5 avril 2019. Le Conseil municipal approuve ce compte-rendu à l'unanimité. (Dont 3 procurations)

#### 17-DCM-2019: Décision modificative n° 1/2019

Le Maire explique à l'assemblée que les travaux de réhabilitation de la Mairie-Ecole-Salle étant terminés, il n'y a plus de frais à prévoir sur cette opération budgétaire, fournie en restes à réaliser 2018 pour un montant de 117 344,00 €. Il propose d'effectuer une modification budgétaire en distribuant cette somme à d'autres opérations dont l'achat de terrains pour la réserve foncière:

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

#### **DECIDE**

- **Accepte** de procéder aux décisions modificatives suivantes :

Compte 2313 – Opération 208 – Réaménagement de la Mairie :	- 100 000 €
Compte 2111 – Opération 000 – Sans Opération :	+ 50 000 €
Compte 2313 – Opération 1602 – Appartements :	+ 50 000 €

La balance des écritures étant équilibrée, le Maire est chargé de procéder aux modifications.

Nombre de votants : 11 (dont 3 procurations)
Pour : 11 (dont 3 procurations)
Contre : 0
Abstention : 0

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 5 Juillet 2019

### 18-DCM-2019: Devis école de musique

Le Maire expose à l'assemblée un devis pour des cours de musiques proposés par le conservatoire de Bouzonville pour un montant de 510 € correspondant à 17h d'intervention dans la classe à partir de la rentrée 2019. (1h tous les 15 jours pendant 17 semaines)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

#### DECIDE

- **Accepte** le devis proposé par le conservatoire de musique de Bouzonville pour un montant de 510 € TTC

Nombre de votants : 11 (dont 3 procurations) Pour : 11 (dont 3 procurations) Contre : 0 Abstention : 0
---

### 19-DCM-2019: Réfection de la Fontaine (jet d'eau)

Le Maire expose à l'assemblée différents devis concernant la réfection de la Fontaine :

- ACTIBAT: 1 994,03 € HT pour la dépose de l'ancien bac et l'étanchéité sans pompe ni jet d'eau
- GRANIT CREATION : 670,45 € HT uniquement pour le ponçage des pierres, sans pompe ni jet d'eau
- ATM Eau : 3 240 € HT pour la réfection du bassin, la pompe et l'éclairage en option pour 780 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

#### DECIDE

- **Accepte** le devis proposé par ATM Eau sans l'option éclairage pour un montant de 2 460 € HT
- **Charge** le Maire de signer tous les documents relatifs à cette affaire

Nombre de votants : 11 (dont 3 procurations) Pour : 7 (dont 1 procuration) Contre : 0 Abstention : 4 (dont 2 procurations : E.BANAS, A. BERNARD, A-M.KNORST, R.RYDZIO)
---

### 20-DCM-2019: Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau

Le Maire donne lecture du dernier rapport du SIEB concernant le prix et la qualité de l'eau en 2018.

Le Conseil municipal, après délibération,

#### DECIDE

- **Approuve** le rapport présenté par le Maire

Nombre de votants : 11 (dont 3 procurations) Pour : 11 (dont 3 procurations) Contre : 0 Abstention : 0
---

### Divers

Le Maire informe l'assemblée :

- Il a été décidé la fermeture d'une classe à l'école de Brettnach à partir de la rentrée 2019-2020
- On comptera 27 élèves à l'école de Tromborn en septembre 2019
- Mme BECKER a présenté un nouveau système de distributeurs à pizza.

Tromborn, le 5 juillet 2019

La secrétaire de séance  
Audrey MESENBOURG